

Communiqué de presse

Sujet	Initiative pour des véhicules plus respectueux des personnes
Contact	Martin Bäumle, 079 358 14 85
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél : +41 31 322 60 57 suisse@vertliberaux.ch , www.grunliberale.ch
Date	30 septembre 2010

Initiative pour des véhicules plus respectueux des personnes : les vert'libéraux demandent un contre-projet courageux

Les Vert'libéraux saluent les débats qui ont suscité l'initiative pour des véhicules plus respectueux des personnes. Toutefois, « interdire certains types de véhicules ne donnera pas de résultat conséquent », comme l'a fait remarquer Martin Bäumle au Conseil national. C'est pourquoi les Vert'libéraux s'engagent pour un contre-projet qui fixe des valeurs-cibles claires à l'industrie automobile et qui prévoit des sanctions pour les cas où ces valeurs ne sont pas atteintes. Une telle mesure apporterait beaucoup plus au climat que ce qu'apporterait cette initiative. Comme gage, les vert'libéraux ont aujourd'hui voté pour l'initiative, afin de mettre la pression sur le parlement pour qu'il fasse un contre-projet courageux. Si un tel contre-projet devait effectivement voir le jour, alors les vert'libéraux attendent des initiants qu'ils retirent leur texte.

Le Conseiller national Martin Bäumle a, en particulier, appelé le PLR à participer à l'élaboration d'un contre-projet courageux ; il a rappelé que ce parti, lors d'une récente assemblée des délégués, a décidé d'atteindre une émission moyenne de 130g CO₂/km pour les véhicules neufs dès l'an 2015. Ceci est une invitation claire aux représentants du PLR à la CEATE à changer leur position sur le sujet d'un contre-projet. Malheureusement, une fois de plus, l'écrasante majorité du PLR n'a pas souhaité trouver de solution. Malgré cela, la proposition d'élaboration un contre-projet a été acceptée par 95 voix contre 75.

L'initiative manque son objectif

Paradoxalement, l'initiative ne toucherait qu'une toute petite partie des véhicules qu'elle vise ; en effet, la grande majorité des véhicules tout-terrain modernes émettent une quantité de CO₂ par km inférieure à la limite de 250g fixée par l'initiative. En réalité, cette initiative toucherait avant tout des véhicules sportifs, dont l'utilité peut être discutée, mais dont l'interdiction, d'un point de vue libéral, n'est pas souhaitable. Pour diminuer les émissions de CO₂ du parc automobile suisse, une mesure beaucoup plus judicieuse est de fixer une valeur cible aux émissions moyennes des nouveaux véhicules. Comme cela a été fait dans l'Union Européenne, le contre-projet devrait fixer une valeur de 130g de CO₂/km, et qui doit être atteinte pour 2015.